



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION ET
CERTIFICAT DE PUBLICATION
RÈGLEMENT N° 1811-03**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1811-03 intitulé :

Règlement modifiant le règlement en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires n° 1811 afin d'ajuster la délégation du pouvoir d'engager un employé salarié

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 6 novembre 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 9^e jour du mois de novembre 2023.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca